

# Enjeux et défis des villes en développement : quelles solutions et méthodologies pour des politiques urbaines durables ?

*Cadre de réflexion de l'atelier de Saint-Louis (du 30 novembre au 02 décembre)*

---

Nos opérations en milieu urbain sont reconnues pour cibler des quartiers, souvent précaires, où les pouvoirs publics interviennent peu ou sont défaillants ou interviennent selon des approches peu adaptées. Des solutions nouvelles, qui se veulent techniquement, économiquement, socialement et environnementalement plus adaptées que les approches généralement employées, sont proposées par les ONG et leurs partenaires locaux pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines.

La recherche d'équité, de pertinence, d'efficacité et de pérennité des solutions proposées, pour répondre aux défis urbains, est en général envisagée au travers :

- (i) De leur construction avec une démarche inclusive, notamment des populations exclues, par la mise en place d'un dialogue entre les acteurs ;
- (ii) De leur prise en compte par les acteurs à l'échelle urbaine
  - a. dans les politiques publiques / les plans de développement urbains
  - b. dans un schéma de financement articulant sur le long terme contributions des usagers et financement public local.

Ces trois axes seront mis en débat au cours de l'atelier de Saint-Louis.

---

## **Chapeau n°1 - Concertation et inclusion urbaine**

**Postulat** : Nos actions ciblent des territoires où l'action publique est faible ou inexistante : quartiers précaires, populations et publics marginalisés, etc. Pour rechercher la meilleure adéquation entre le jeu des acteurs urbains et la mise en cohérence de leurs initiatives sur le territoire, nos organisations ont développé des approches dont la spécificité et les valeurs-ajoutées sont désormais reconnues : ingénierie participative et capacités partenariales, dispositifs de concertation et intermédiation, renforcement de capacité des acteurs, approche inclusive et approche par les droits, etc. Nous constatons parfois les limites de certains dispositifs de concertation, certaines solutions développées étant perçues comme « extérieures », pouvant générer de nouvelles inégalités, des effets d'exclusion et in fine peu portées par les autorités locales.

**Hypothèse** : Nos dispositifs de concertation ne parviennent pas à transcender le jeu des acteurs et les divergences d'intérêts. Ces dispositifs, parfois perçus comme redondants ou concurrents par les autorités locales, n'aboutissent pas à des solutions pertinentes, appropriables, pérennes et inclusives.

---

## **Chapeau n°2 - Intégration dans les politiques publiques urbaines**

**Postulat** : Nos organisations s'estiment légitimes auprès des acteurs institutionnels qui reconnaissent, en partie, leurs savoir-faire en matière de développement urbain. En conséquence, nous cherchons à influencer sur l'élaboration de politiques publiques pour passer à l'échelle les solutions mises en œuvre localement. Or, si les impacts sont généralement avérés localement, le constat est que nos actions peinent à s'insérer dans les échelles spatiales et les différents niveaux d'acteurs de la ville.

**Hypothèse** : Nos projets, généralement sectoriels, manquent d'une vision aux différentes échelles de la ville, de diagnostics de territoire plus larges, et d'articulation avec l'ensemble des acteurs tenant compte des modalités de gouvernance pour s'insérer dans les politiques publiques urbaines.

---

## **Chapeau n°3 – Pérennité des schémas de financement**

**Postulat** : La majorité des opérations conduites par nos organisations visent à la pérennité financière à l'issue du « financement projet ». Les prises en charge des coûts d'investissement, de fonctionnement ou de l'amortissement répondent à des enjeux et des temporalités différentes. Elles reposent sur des modes de financement multiples: les 3 T « taxes, tarifs, transferts », mais aussi toutes les modalités de captation de la plus-value foncière, la question des prêts, etc... . Hors, ces schémas peinent souvent s'autonomiser une fois le projet achevé.

**Hypothèse** : Les schémas de financement conçus par nos projets posent des équations qui révèlent des limites techniques et politiques : adéquation entre qualité et maîtrise des coûts, financement par le projet / prise de responsabilité des pouvoirs publics, paiement par les usagers / justice sociale, etc.